

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 23.02.2016	Heure 13h34	Numéro 16.330	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Willener Alexandre		
Titre : Quel avenir pour la police neuchâteloise?		
Contenu : Dans le cadre de la restructuration au sein de la police neuchâteloise, il semblerait que de nouveaux postes de cadres ont été créés et qu'une structure de type "travail sous forme de groupe" est sur le point d'être mise en place dans l'entité police-secours. Or, si nous voulons conserver la même efficacité, il est avéré qu'une telle structure est plus gourmande en termes d'effectif (policiers de terrain) que ce qui est en place actuellement. Par les temps qui courent, alors que tous les services doivent faire des économies, nous nous interrogeons sur cette façon de faire et le but final du Conseil d'État dans cette restructuration. Nous demandons au Conseil d'État ce qu'il en est dans le projet de restructuration de la police neuchâteloise et en particulier les risques du travail en groupe et des horaires? Quels en seront le coût et le gain d'efficacité? Y aurait-il création de nouveaux postes?		
Réponse écrite demandée: <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Alexandre Willener		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :